

Bulletin de Suivi d'Étiage Région Grand Est

Bassins hydrographiques de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la Saône amont

Faits nouveaux et marquants

Concernant les eaux souterraines, les nappes ont repris leur décharge qui avait été tempérée par les épisodes orageux de la fin juin. L'unité "Craie de Champagne Nord" repasse en jaune et les autres unités restent inchangées.

Sur les bassins Meuse-Moselle, l'effet bénéfique des précipitations de la fin juin est maintenant totalement dissipé. L'absence de précipitations et les conditions estivales observées durant cette première décennie de juillet impactent très défavorablement la situation hydrologique des eaux de surface. Ainsi, les écoulements dans les cours d'eau affichent partout une nette tendance à la baisse et l'étiage s'étend maintenant aussi au bassin de la Meuse. En conséquence, les unités hydrologiques "Moselle amont et Meurthe" et "Moselle aval, Orne, Nied et Seille" repassent en orange et les unités "Meuse amont" et "Meuse aval et Chiers" passent en jaune.

Sur l'ensemble du territoire Rhin-Sarre, compte tenu d'une semaine sèche et dans la continuité d'une tendance générale des débits à la baisse, les VCN3 décroissent cette semaine, et ce parfois de façon significative. La situation de nombreuses unités hydrologiques se dégrade : les unités "Lauter, Sauer, Moder et Zorn" et "Ill amont" passent de bleu à gris. L'unité "Sarre" passe de gris à jaune. L'unité "Bruche, Ehn, Andlau, Giessen et Liepvrette" passe de gris à orange. L'unité "Doller amont, Fecht, Weiss, Lauch" passe de bleu à jaune. Les unités "Ill aval", "Rhin" et "Doller Aval" restent en bleu et l'unité "Thur" reste en jaune.

Sur le bassin Seine Normandie en région Grand Est, l'absence de précipitations du début du mois de juillet accompagnée des hautes températures fait évoluer à la baisse tous les débits de base des cours d'eau. En conséquence, la situation hydrologique se dégrade et l'unité hydrologique "La Blaise" passe de gris à orange, les unités "Aisne Amont", "Marne Amont", "Afluent crayeux Marne et Aisne Aval", "Afluent crayeux Aube et Seine", "Brie et Tardenois", "Petit Morin" et "Seine Amont" passent de gris à jaune et les unités "Grand Morin", "Aube Amont" et "Armance" passent de bleu à gris. Les autres unités hydrologiques ne changent pas.

Sur le bassin Rhône-Méditerranée en région Grand Est, l'unité hydrologique "Saône amont" reste en orange dans le département des Vosges mais passe en rouge en Haute-Marne. L'unité "Tille Vingeanne" repasse en gris.

Concernant les écoulements des cours d'eau du réseau Onde, la campagne usuelle de juin couvre désormais l'ensemble des départements de la région. Les notes enregistrées pour cette nouvelle campagne sont comprises entre 6 et 9,7. Il n'a pas été relevé d'assec dans les départements de la Marne et de la Meuse alors que les autres départements affichent déjà une nette dégradation des écoulements, particulièrement le département du Haut Rhin avec un tiers des stations suivies en assec. Pour cette campagne de juin, 12% des cours d'eau suivis sont en assec.

Concernant les réservoirs et barrages de la région Grand Est, les niveaux de remplissage de l'ensemble des réservoirs restent conformes. Les débits actuels ne permettent pas au réservoir de Kruth de poursuivre son remplissage qui présente actuellement un taux maintenant inférieur à 30%.

Pour rappel, la carte des arrêtés de limitation des usages de l'eau est disponible sur le site Propluvia : <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/accueil>

Sommaire :

Nappes.....2 Bassins versants.....5 Écoulements rivières.8

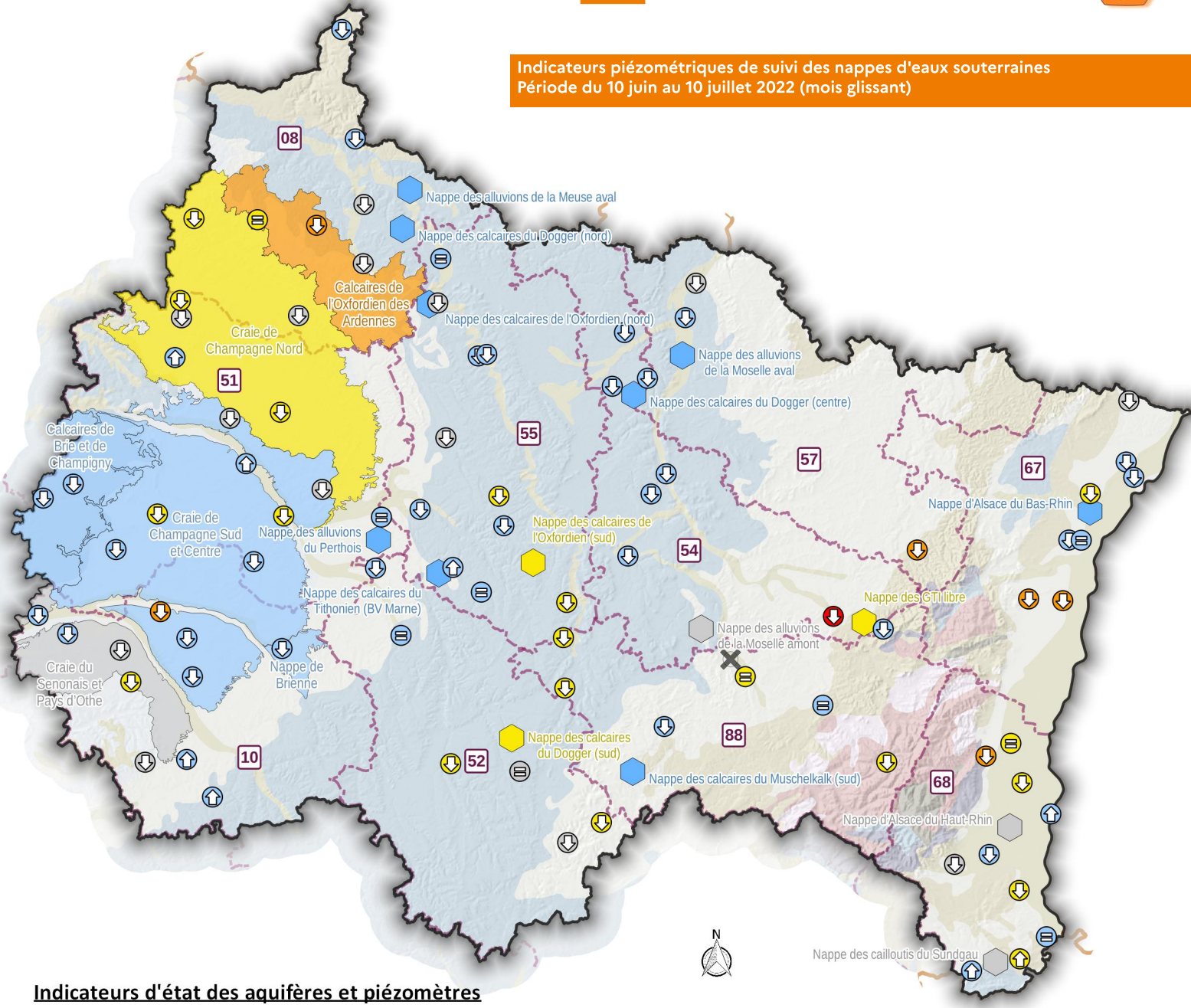
Barrages-réservoirs....9



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



Indicateurs piézométriques de suivi des nappes d'eaux souterraines
Période du 10 juin au 10 juillet 2022 (mois glissant)



Indicateurs d'état des aquifères et piézomètres

0 10 20 30 km

Indicateurs de regroupement de niveau d'aquifères

Unités hydrogéologiques		Piezomètres

-Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
-Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
-Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
-Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
-Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.

Évolution récente du niveau des aquifères aux piézomètres

	En hausse
	Stable
	En baisse
	Non déterminée
	Limites de départements

Fond de carte correspond à la carte géologique au 1/1 000 000 ième simplifiée - © BRGM
Données ©IGN BDCarthe®, Portail eaufrance.fr (2022), DREAL Grand Est - Créé le 12/07/2022 par DREAL Grand Est

Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 12/05/22	du 19/05/22	du 26/05/22	du 03/06/22	du 10/06/22
				au 12/06/22	au 19/06/22	au 26/06/22	au 03/07/22	au 10/07/22
				Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27

Etat des nappes avec l'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) mensuel

Stations de suivi des unités hydrogéologiques	Calcaires de Brie et de Champigny	Calcaires de Brie	MFCRINGS (51)	3	-0,175	-0,318	-0,265	-0,218	-0,218	
		Calcaires de Champigny	JANVILLIERS (51)	5	-0,238	-0,153	-0,133	-0,117	-0,113	
		Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de Brie et de Champigny"				1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
	Craie de Champagne Nord	Craie	HANNOGNE-SAINT-REMY (08)	3	-0,863	-0,963	-0,927	-0,980	-1,025	
		Craie	FRESNE-LES-REIMS (51)	5	-0,972	-0,695	-0,698	-0,701	-0,688	
		Craie	SEMIDE (08)	5	-0,922	-0,806	-0,773	-0,742	-0,787	
		Craie	BUSSY-LE-CHATEAU (51)	5	-1,080	-1,222	-1,209	-0,811	-0,894	
		Craie	SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE (51)	5	-1,014	-1,355	-1,326	-1,090	-1,027	
		Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Nord"				3,0	2,8	2,8	2,3	2,6
	Craie de Champagne Sud et Centre	Craie	LES GRANDES-LOGES (51)	5	-0,980	-0,991	-0,945	-0,806	-0,705	
Craie		LINTHELLES (51)	4	-0,652	-0,622	-0,567	-0,526	-0,531		
Craie		SOMPUIS (51)	3	0,093	-0,177	-0,175	-0,179	-0,214		
Craie		VANVAULT-LE-CHATEL (51)	4	-0,545	-0,667	-0,772	-0,741	-0,791		
Craie		VAALLY (10)	5	-0,395	-0,472	-0,476	-0,477	-0,499		
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Sud et Centre"				1,7	1,7	1,7	1,4	1,4		
Craie du Senonais et Pays d'Othe	Craie	ORVILLIERS-SAINT-JULIEN (10)	4	-0,403	-0,634	-0,661	-0,670	-0,689		
	Craie	VILLELOUP (10)	5	-1,023	-1,086	-1,159	-1,057	-0,943		
	Craie	LA SAULSOTTE (10)	5	-0,094	-0,296	-0,316	-0,291	-0,317		
	Craie	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY (10)	5	-0,652	-0,820	-0,760	-0,183	-0,043		
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie du Senonais et Pays d'Othe"				1,8	2,0	2,0	1,7	1,7	
Calcaires de l'Oxfordien des Ardennes	Calcaires du Kimméridgien-Oxfordien	BOUVELLEMONT (08)	5	-1,582	-1,736	-1,708	-1,613	-1,588		
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de l'Oxf. des Ardennes"				4,0	5,0	5,0	4,0	4,0	
Nappe de Brienne	Alluvions de l'Aube	LASSICOURT (10)	4	-0,166	-0,311	-0,361	-0,296	-0,313		
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Nappe de Brienne"				1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	
Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)	Alluvions de la Meuse	Alluvions de la Meuse	CHARNY SUR MEUSE (55)	3	-0,592	-0,546	-0,445	-0,297	-0,296	
		Alluvions de la Meuse	HAM SUR MEUSE (08)	3	-0,907	-0,825	-0,659	-0,554	-0,631	
		Indicateur global de la nappe des alluvions de la Meuse aval [2 stations]				-0,592	-0,546	-0,445	-0,297	-0,296
	Alluvions de la Moselle	Alluvions de la Moselle	ESSEGNEY (88)	4	-1,030					
		Alluvions de la Moselle	CHATEL SUR MOSELLE (88)	3	-0,945	-0,827	-0,605	-0,838	-0,873	
		Alluvions de la Moselle	DOMMARTIN LES TOUL (54)	3	-0,190	-0,289	-0,385	-0,482	-0,552	
		Indicateur global de la nappe des alluvions de la Moselle amont [3 stations]				-0,753	-0,558	-0,495	-0,660	-0,713
		Alluvions de la Moselle	ATTON (54)	3	1,013	1,088	1,124	1,077	0,859	
		Alluvions de la Moselle	BERTRANGE (57)	4	-0,227	-0,334	-0,360	-0,452	-0,474	
	Alluvions de la Moselle	CATTENOM (57)	2	-0,583	-0,603	-0,503	-0,533	-0,690		
	Indicateur global de la nappe des alluvions de la Moselle aval [3 stations]				0,107	0,080	0,103	0,040	-0,078	
	Alluvions de la Marne	Alluvions de la Marne	CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51)	3	-0,300	0,467	0,680	0,790	0,891	
		Alluvions de l'Aube	RHEGES (10)	3	-0,992	-1,518	-1,506	-1,472	-1,399	
	Alluvions du Perthois	Alluvions du Perthois	HALLIGNICOURT (52)	4	-0,457	-0,540	-0,559	-0,470	-0,397	
		Alluvions du Perthois	SERMAIZE LES BAINS (51)	3	-0,505	-0,191	0,049	0,211	0,034	
		Indicateur global de la nappe des alluvions du Perthois [2 stations]				-0,478	-0,390	-0,298	-0,178	-0,212
	Cailloutis du Sundgau	Cailloutis du Sundgau	MOOSLARGUE (68)	1	-0,237	-0,232	-0,228	-0,308	-0,306	
		Cailloutis du Sundgau	MUESPACH LE HAUT (68)	1	-1,089	-1,080	-1,071	-1,065	-1,057	
		Indicateur global de la nappe des cailloutis du Sundgau [2 stations]				-0,663	-0,656	-0,650	-0,687	-0,682
	Calcaires de l'Oxfordien	Calcaires de l'Oxfordien	BRIEULLES SUR BAR (08)	4	-0,596	-0,585	-0,555	-0,596	-0,689	
		Calcaires de l'Oxfordien	CLERY LE PETIT (55)	4	-0,832	-0,837	-0,807	-0,734	-0,728	
		Calcaires de l'Oxfordien	VACHERAUVILLE (55)	4	-0,356	-0,482	-0,468	-0,449	-0,356	
		Indicateur global de la nappe des calcaires de l'Oxfordien (nord) [3 stations]				-0,595	-0,635	-0,610	-0,593	-0,591
		Calcaires de l'Oxfordien sous couverture	BAUDREMONT (55)	4	-0,386	-0,566	-0,684	-0,856	-0,870	
		Calcaires de l'Oxfordien sous couverture	COUSANCES LES TRICONVILLE (55)	4	-0,361	-0,609	-0,533	-0,402	-0,481	
		Calcaires de l'Oxfordien	EPIEZ SUR MEUSE (55)	5	-1,070	-1,223	-1,272	-1,218	-1,170	
		Calcaires de l'Oxfordien	ROISES (55)	4	-0,726	-0,799	-0,790	-0,872	-0,925	
	Indicateur global de la nappe des calcaires de l'Oxfordien (sud) [4 stations]				-0,661	-0,824	-0,846	-0,859	-0,880	
	Calcaires du Dogger	Calcaires du Dogger	STENAY (55)	3	-0,315	-0,227	0,021	0,174	0,157	
		Calcaires du Dogger	CHEMERY SUR BAR (08)	2	-0,794	-0,791	-0,797	-0,771	-0,785	
		Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (nord) [2 stations]				-0,507	-0,453	-0,306	-0,204	-0,220
		Calcaires du Dogger	BRIEY (54)	4	-0,344	-0,328	-0,253	-0,120	-0,330	
		Calcaires du Dogger	VERNEVILLE (57)	4	-0,392	-0,421	-0,385	-0,413	-0,469	
		Calcaires du Dogger	VILLE SUR YRON (54)	5	0,532	0,486	0,605	0,701	0,666	
		Calcaires du Dogger	VILLERS EN HAYE (54)	5	-0,123	-0,249	-0,370	-0,495	-0,543	
		Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (centre) [4 stations]				-0,050	-0,101	-0,077	-0,061	-0,143
		Calcaires du Dogger	FREVILLE (88)	5	-1,000	-1,046	-1,040	-0,940	-1,048	
		Calcaires du Dogger	CHAUMONT (52)	4	-0,527	-0,585	-0,642	-0,654	-0,846	
		Calcaires du Dogger	CUVES (52)	3	-0,756	-0,696	-0,644	-0,476	-0,654	
		Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (sud) [3 stations]				-0,781	-0,805	-0,808	-0,729	-0,882
		Calcaires du Muschelkalk	Calcaires du Muschelkalk	BOURBONNE LES BAINS (52)	3	-0,525	-0,529	-0,574	-0,693	-0,928
			Calcaires du Muschelkalk	HAREVILLE (88)	5	-0,086		-0,175	-0,173	-0,176
	Indicateur global de la nappe des calcaires du Muschelkalk (sud) [2 stations]				-0,251	-0,529	-0,325	-0,368	-0,458	
	Calcaires du Tithonien	Calcaires du Tithonien	COUVERTPUIS (55)	5	0,047	0,173	0,190	0,297	0,313	
		Calcaires du Tithonien	NEUVILLE SUR ORNAIN (55)	3	-0,031	-0,063	0,042	0,177	0,319	
Calcaires du Tithonien		STAINVILLE (55)	4	-0,583	-0,522	-0,422	-0,211	-0,089		
Calcaires du Tithonien		VAUX SUR BLAISE (52)	4	-0,552	-0,503	-0,482	-0,281	-0,265		
Indicateur global de la nappe des calcaires du Tithonien (BV Marne) [4 stations]				-0,275	-0,214	-0,159	0,003	0,069		
Calcaires du Tithonien		NUBECOURT (55)	3	-0,899	-0,921	-0,923	-0,826	-0,801		
Calcaires du Tithonien		PRASLIN (10)	5	-1,137	-1,209	-0,957	-0,169	0,345		
Socle Ardennais	Socle Ardennais	GESPUNSART (08)	4	0,136	0,166	0,101	0,181	0,061		
	Socle Vosgien	Fluvioglaaciaire sur socle	XONRUPT LONGEMER (88)	4	-0,619	-0,797	-0,911	-1,032	-0,961	



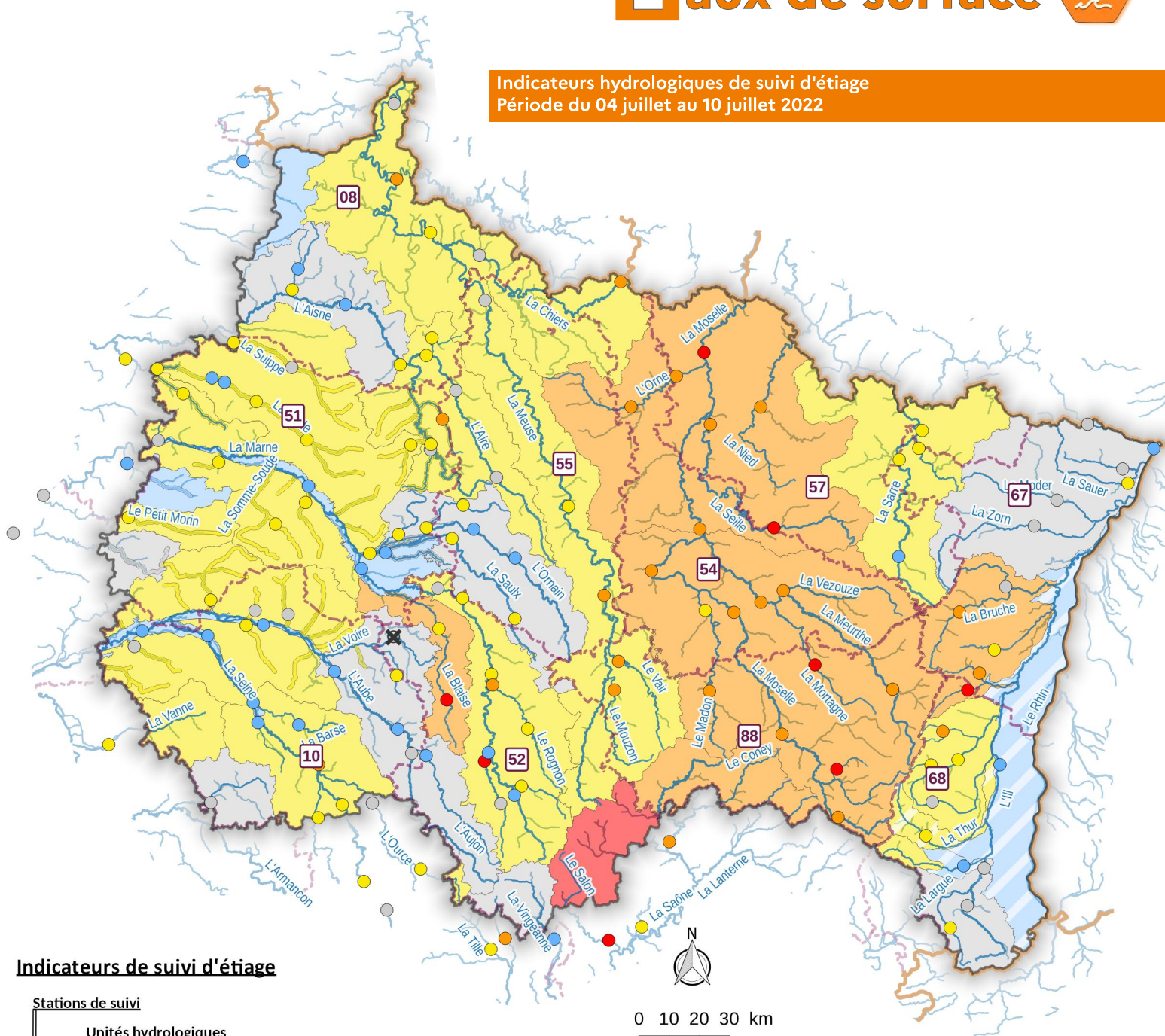
Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 12/05/22	du 19/05/22	du 26/05/22	du 03/06/22	du 10/06/22		
				au 12/06/22	au 19/06/22	au 26/06/22	au 03/07/22	au 10/07/22		
				Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27		
Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)	Craie	Craie de Champagne Nord	REIMS (51)	4	-1,170	-0,559	-0,182	0,340	0,346	
		Craie de Champagne Sud et Centre	SAINT REMY SOUS BARBUISE (10)	2	-0,444	-0,496	-0,500	-0,459	-0,361	
		Craie de Champagne Sud et Centre	SONGY (51)	3	-1,330	-1,377	-1,384	-1,291	-1,257	
		Craie de Champagne Sud et Centre	VAL DES MARAIS (51)	4	-0,790	-1,103	-1,177	-1,147	-1,180	
		Craie du Senonais et pays d'Othe	CHAMOY (10)	4	-0,622	-0,721	-0,701	-0,689	-0,685	
	Grès du Rhétien	Grès du Rhétien	VARENNES-SUR-AMANCE (52)	3	-0,615	-0,639	-0,647	-0,658	-0,687	
	Grès du Trias inférieur	Grès du Trias inférieur affleurant	CELLES SUR PLAINE (88)	2	-0,390	-0,419	-0,441	-0,471	-0,502	
		Fluvioglacière sur Muschelkalk gréseux	GRANDVILLERS (88)	3	-0,363	-0,380	-0,384	-0,384	-0,390	
		Grès du Trias inférieur affleurant	VOYER (57)	2	-1,356	-1,406	-1,445	-1,423	-1,454	
		Grès du Trias inférieur sous couverture	GELACOURT (54)	1	-1,863	-1,891	-1,917	-1,949	-1,962	
		Indicateur global de la nappe des GTI libre [4 stations]				-0,806	-0,835	-0,855	-0,861	-0,881
	Nappe d'Alsace	Nappe d'Alsace	GRIESHEIM-PRÈS-MOLSHEIM (67)	2	-1,446	-1,483	-1,530	-1,551	-1,580	
		Nappe d'Alsace	HAGUENAU (67)	5	-0,271	-0,416	-0,496	-0,222	-0,023	
		Nappe d'Alsace	LAMPERTHEIM (67)	5	-0,414	-0,443	-0,498	-0,437	-0,398	
		Nappe d'Alsace	LIPSHEIM (67)	5	-1,423	-1,500	-1,567	-1,422	-1,316	
		Nappe d'Alsace	REICHSTETT (67)	4	-0,507	-0,537	-0,526	-0,375	-0,334	
		Nappe d'Alsace	SESSENHEIM (67)	5	0,216	0,095	-0,056	-0,173	-0,277	
		Nappe d'Alsace	WEITBRUCH (67)	1	-0,848	-0,851	-0,911	-0,906	-0,945	
		Nappe d'Alsace	WISSEMBOURG (67)	5	-0,538	-0,592	-0,640	-0,673	-0,672	
		Indicateur global de la nappe d'Alsace du Bas-Rhin [8 stations]				-0,560	-0,633	-0,699	-0,629	-0,590
		Nappe d'Alsace	CERNAY (68)	5	-0,781	-0,793	-0,813	-0,835	-0,837	
		Nappe d'Alsace	FESSENHEIM (68)	5	-0,342	-0,435	-0,496	-0,526	-0,543	
		Nappe d'Alsace	HABSHEIM (68)	3	-0,981	-1,002	-1,027	-1,046	-1,065	
		Nappe d'Alsace	HESINGUE (68)	5	-0,547	-0,579	-0,602	-0,569	-0,457	
		Nappe d'Alsace	HETTENSCHLAG (68)	4	-0,530	-0,642	-0,770	-0,857	-0,909	
		Nappe d'Alsace	PORTE DU RIED (68)	5	-1,197	-1,287	-1,412	-1,269	-1,103	
		Nappe d'Alsace	WINTZENHEIM (68)	2	-1,203	-1,304	-1,407	-1,455	-1,478	
Nappe d'Alsace		WITTENHEIM (68)	3	-0,406	-0,443	-0,472	-0,468	-0,456		
Indicateur global de la nappe d'Alsace du Haut-Rhin [8 stations]				-0,719	-0,781	-0,844	-0,840	-0,808		
Sables de l'Apto-Albien	Sables de l'Apto-Albien	NOVION PORCIEN (08)	3	-1,482	-1,481	-1,322	-1,091	-0,982		
	Sables de l'Apto-Albien	VENDUE MIGNOT (10)	2	-1,998	-2,181	-1,549	-0,842	-0,196		

Les valeurs indiquées dans ces tableaux correspondent :

- à l'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé) calculé sur les 30 derniers jours pour les piézomètres du premier tableau ;
- au HCN3 (niveau de nappe minimal moyen sur 3 jours consécutifs) calculé sur les 7 derniers jours pour les piézomètres du second tableau ;
- à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des piézomètres pondérée par leur note de qualité pour les unités hydrogéologiques ;
- la moyenne pondérée par leur note de qualité des IPS des piézomètres pris en compte pour l'indicateur global.

Eaux de surface

Indicateurs hydrologiques de suivi d'étiage
Période du 04 juillet au 10 juillet 2022



Indicateurs de suivi d'étiage

Stations de suivi

Unités hydrologiques

Unités hydrologiques bénéficiant d'un soutien d'étiage

- Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
- Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
- Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
- Absence d'informations

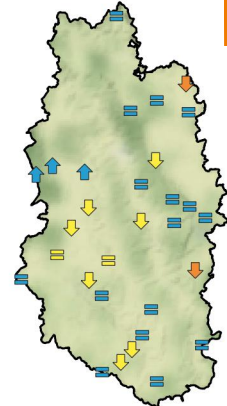
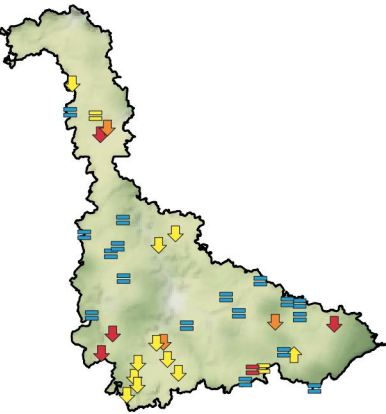
- Limite de la région
- Limites de département
- Frontières
- Cours d'eau principaux

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2020), DREAL Grand Est - Créé le 12/07/2022 par DREAL Grand Est



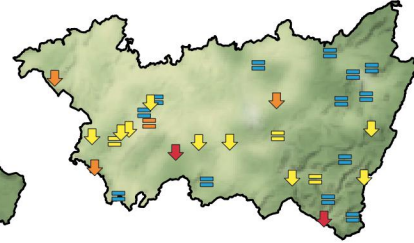
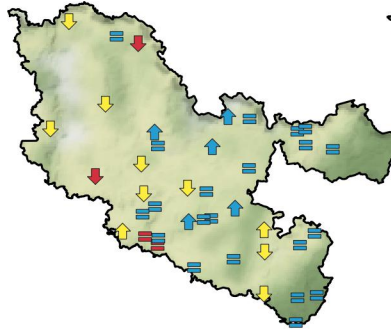
Situation estivale de l'écoulement des cours d'eau
Bilan au 10 juillet 2022

Date de la dernière mise à jour de la Meurthe-et-Moselle (54) : 25/06/2022



Date de la dernière mise à jour de la Meuse (55) : 27/06/2022

Date de la dernière mise à jour de la Moselle (57) : 27/06/2022

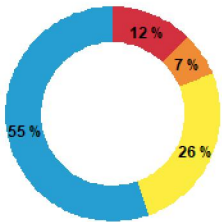


Date de la dernière mise à jour des Vosges (88) : 23/06/2022

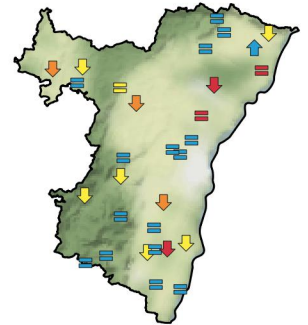
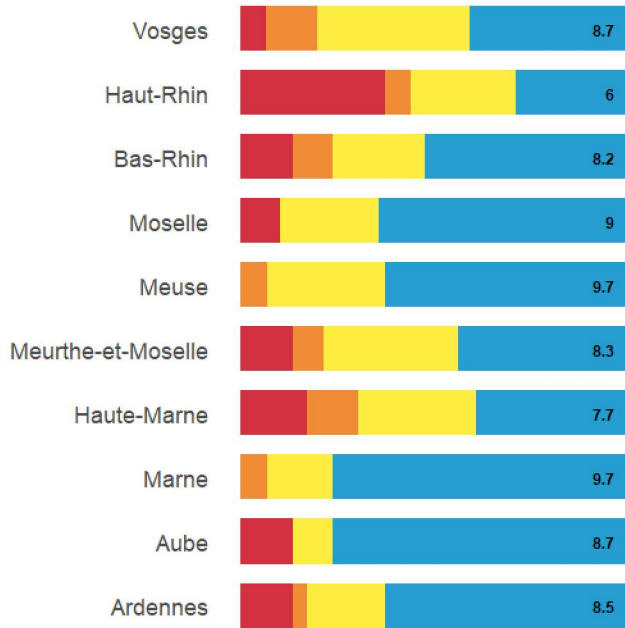
État des écoulements des cours d'eau

Date de la dernière mise à jour du Bas-Rhin (67) : 23/06/2022

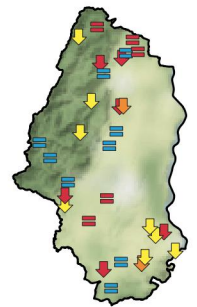
Région Grand Est
Dernière campagne mensuelle



Départements
Dernière mise à jour

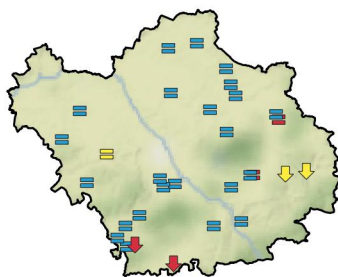


Date de la dernière mise à jour du Haut-Rhin (68) : 22/06/2022

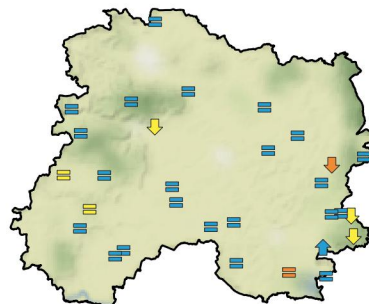


Date de la dernière mise à jour de la Haute-Marne (52) : 24/06/2022

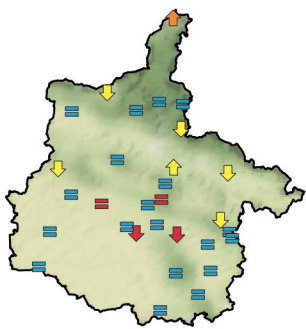
Date de la dernière mise à jour de l'Aube (10) : 28/06/2022



Date de la dernière mise à jour de la Marne (51) : 23/06/2022



Date de la dernière mise à jour des Ardennes (08) : 27/06/2022



Notes des départements

Évolution

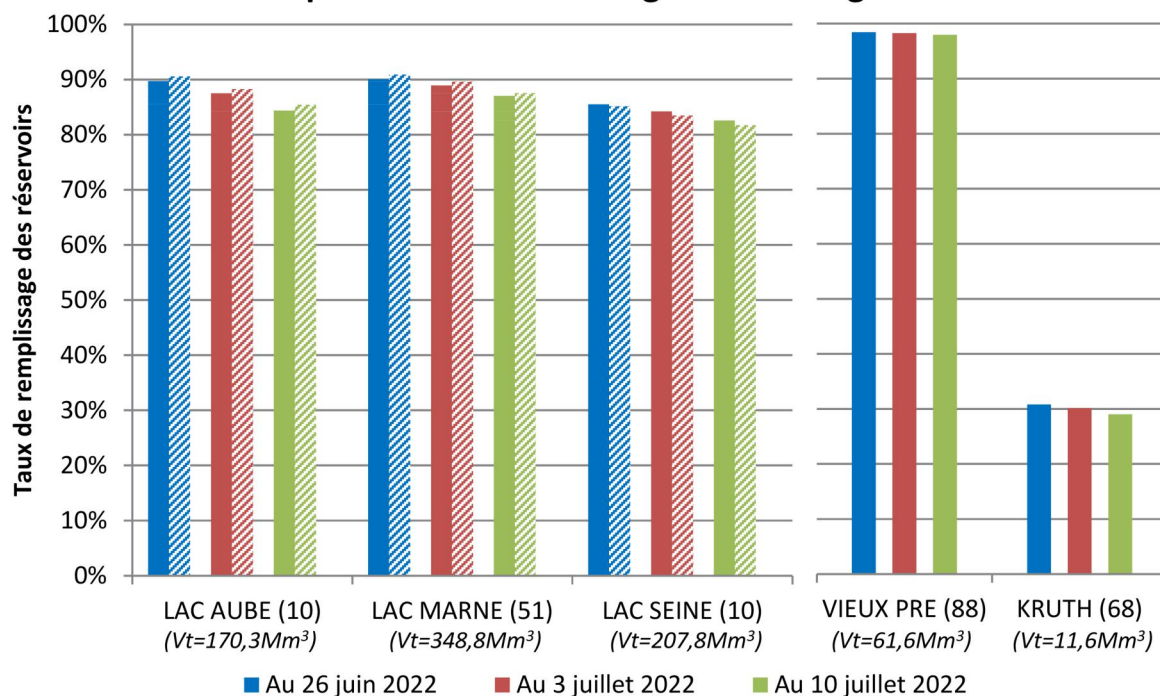
- ↑ Hausse
- ▬ Stable
- ↓ Baisse
- Indéterminée

État des écoulements

- Assecs
- Non visibles
- Visibles faibles
- Visibles acceptables
- Observation impossible
- Absence de données



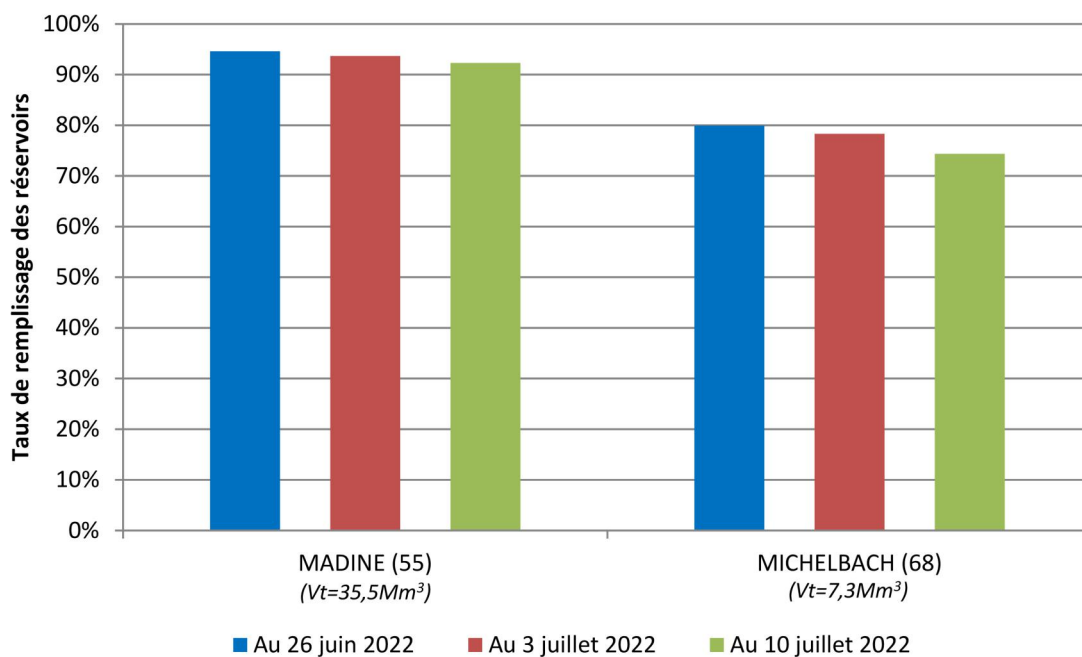
Réservoirs pour le soutien d'étiage et l'écrêtage des crues



En hachuré les taux de remplissage de l'objectif de gestion (COTECO)

Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

Réservoirs pour l'alimentation en eau potable



Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

MÉTHODOLOGIE

Qualification à la station : Détermination de la couleur aux stations par comparaison aux seuils de la valeur du VCN3 calculé sur une semaine pour les cours d'eau et à la valeur de l'IPS pour les nappes. Pour les stations hydrométriques, les seuils sont définis pour chaque station et indiqués dans les tableaux de suivi. Pour les piézomètres, l'IPS étant un indicateur standardisé, les seuils sont identiques et présentés ci-dessous.

Seuil	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
IPS	-0,6312	-0,8416	-1,2815	-1,6448

Qualification à l'unité : Détermination d'une note de 1 à 5 correspondant à la moyenne pondérée des notes des stations associées à l'unité. Pour les unités hydrologiques, la pondération correspond à la surface du bassin versant résiduel jaugé par la station. Pour les unités hydrogéologiques, la pondération correspond à la note de qualité du piézomètre. La note attribuée aux stations est fonction de sa qualification : en situation « Bleu » la note '1' est attribuée, en situation « Gris » la note '2', en situation « Jaune » la note '3', en situation « Orange » la note '4' et en situation « Rouge » la note '5'. La qualification de l'étiage pour l'unité hydrologique ou hydrogéologique est ensuite évaluée selon le barème présenté ci-dessous.

Qualification	« Bleu »	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
Note N	$1 \leq N < 1,5$	$1,5 \leq N < 2,5$	$2,5 \leq N < 3,5$	$3,5 \leq N < 4,5$	$4,5 \leq N \leq 5$

Information sur les nappes : Pour certains piézomètres ayant une forte représentativité mais n'appartenant pas à une unité hydrologique, une moyenne non pondérée des valeurs des IPS est réalisée par grandes nappes, afin de fournir une information agrégée de la situation de ces nappes. La qualification de cette moyenne est indiquée sur la carte des eaux souterraines sous la forme d'un hexagone.

GLOSSAIRE

Débit de base (VCN3) : Le VCN3 correspond au débit moyen minimal calculé sur 3 jours consécutifs sur une période donnée. La date du VCN3 correspond au premier des trois jours considérés.

Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) : Indicateur représentant l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la chronique.

LIENS INTERNET

- Les bulletins de situation sont publiés sur le site internet de la DREAL Grand Est : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r244.html>
- Les arrêtés de restriction d'usage de l'eau peuvent être consultés sur le site internet PROPLUVIA : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>
- Les actions mises en place pour mieux gérer l'eau en période de sécheresse sur le site internet du Ministère : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/actions-mises-en-place-mieux-gerer-leau-en-période-secheresse>

NOUS CONTACTER

Par courriel :
etiage.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr
Par téléphone :
03 87 62 81 00

Par courrier :
DREAL Grand Est, 2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 METZ Cedex 03

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99



Rédaction / Validation / Mise en page :
Service de Prévention des Risques Naturels et Hydrauliques
Service Eau, Biodiversité et Paysages

Avec le concours de :
BRGM, APRONA, OFB, EDF, VEOLIA, EPTB Seine Grands Lacs, Conseil départemental du Haut-Rhin, Ville de Mulhouse.